

# Conseils communaux

## Séance du 8 mai 2012

Madame Farvacque, Messieurs Leclère et Derycke sont absents et excusés.

À l'unanimité décide :

- D'approuver le compte communal budgétaire et comptable (services ordinaire et extraordinaire) pour l'exercice 2011 se présentant comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire
Résultat budgétaire de l'exercice	3.154.594,18	- 500.629,10
Résultat comptable de l'exercice	3.195.353,08	724.781,42
Résultat de l'exercice	40.758,90	1.225.410,52

- D'approuver le compte de résultats 2011 se présentant comme suit :  
Boni d'exploitation à reporter : 349.536,05  
Résultat de l'exercice : - 176.864,28
- D'approuver le bilan 2011 équilibré à la somme de 33.953.816,14

À l'unanimité décide d'approuver la modification budgétaire n°1 (exercice 2012) se résumant comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial M.B. précédente	6.906.050,58	4.814.170,37	2.091.880,21
Augmentation	376.146,75	61.218,69	314.928,06
Diminution	9.226,30	23.355,44	14.129,14
Résultat	7.272.971,03	4.852.033,62	2.420.937,41

À l'unanimité décide d'approuver la modification budgétaire extraordinaire n°1 exercice 2012 se résumant comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial M.B. précédente	2.952.443,63	2.952.443,63	
Augmentation	963.004,98	978.375,88	-15.370,90
Diminution	60.000,00	75.370,90	15.370,90
Résultat	3.855.448,61	3.855.448,61	

À l'unanimité émet un avis favorable au sujet du compte 2011 de :

La fabrique d'église de Devantave :  
Recettes : 20.624,31 €  
Dépenses : 11.665,84 €  
Excédent : 8.958,47 €  
Intervention communale : 4.927,73 €

La fabrique d'église de Warisy :

Recettes : 8.569,87 €  
Dépenses : 3.593,35 €  
Excédent : 4.976,52 €  
Intervention communale : 3.034,81 €

À l'unanimité décide d'approuver le Plan d'Actions Locales Energie (P.A.L.E.) établi par Monsieur Laurens sur base des délibérations du Collège visant l'attribution du marché (14.981,01 € TVAC).

À l'unanimité décide le principe de faire installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux sur base d'un montant approximatif de 100.000 € TVA et honoraires compris.

À l'unanimité décide de procéder aux travaux d'aménagement de la grange de l'Espace Schérès en maison de village à Rendeux-Haut et d'approuver le cahier spécial des charges établi par l'auteur de projet et dont le montant est estimé à 1.084.293,12 TVAC.

À l'unanimité décide de procéder aux travaux d'entretien extraordinaire 2012 de la rue Pays-de-Liège à Chéoux pour un montant estimatif de 362.974,59 TVAC.

À l'unanimité décide de procéder au remplacement de la chaudière de l'église de Rendeux-Haut sur base d'un montant de 8.000 € TVAC.

À l'unanimité décide de procéder au remplacement des convecteurs à gaz de l'église de Marcourt sur base d'un montant estimatif et indicatif de 11.900 € HTVA.

À l'unanimité décide d'approuver le dossier de construction d'un préau à l'école communale de Rendeux au montant estimatif indicatif de 67.302,90 € HTVA.

À l'unanimité décide d'approuver le dossier des travaux de rénovation de l'édicule au cimetière de Chéoux comprenant l'intégration de cellules de columbarium au montant estimatif de 40.535 € TVAC.

À l'unanimité décide d'élaborer un rapport urbanistique environnemental pour la mise en œuvre de la zone de loisirs « nord » du village de Marcourt.

À l'unanimité décide d'approuver la demande d'autorisation de coupe de plus de 5 hectares et plus particulièrement sur la parcelle cadastrée 4ème division, section B n°1084B de 7,5 hectares et de s'engager vis-à-vis des plantations qui seront installées après la mise à blanc

À l'unanimité décide d'accorder au « Patro » un subside exceptionnel de 550 € (transport des enfants au camp).